



**Compte-rendu de la séance du conseil d'administration
de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
du vendredi 25 mars 2016 salle du conseil**

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, Université Toulouse I Capitole
Corinne MASCALA, Université Toulouse I Capitole – excusée procuration à Bruno Sire
Jean-Michel MINOVEZ, Université Toulouse II Jean Jaurès – excusé procuration à François Demangeot
Valérie VISA-ONDARÇUHU, Université Toulouse II Jean Jaurès, excusée
Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III– Paul Sabatier
François DEMANGEOT, Université Toulouse III– Paul Sabatier
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse
Hervé REMIGNON, INP de Toulouse, excusé procuration à Olivier Simonin
Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse
Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO, excusé procuration à Jean-Pierre Vinel

Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs

Marie-France BARTHET, Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Présidente
Claude CHEVALET, INRA Génopôle, excusé
Gilbert de TERSSAC, directeur de recherche CNRS CERTOP
Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry

Représentants des collectivités territoriales

François CHOLLET pour Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole, procuration à Marie-France BARTHET
Nadia PELLEFIGUE, Conseil Régional Midi-Pyrénées, excusée

Représentants des milieux socio-économiques

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social, Environnemental, Régional, Excusé
procuration à Brigitte Pradin
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industries MP

**Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
associés**

François BONVALLET, CREDIGE, excusé
Brigitte PRADIN, Institut National Universitaire J-F Champollion

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Christophe CHASSOT, INSA de Toulouse
Ronan GUIVARCH, INP-ENSEEIH

Représentants des personnels BIATOSS

Pierre ESCALIER, INSA, excusé
Clément VARENNE, COMUE, représenté par Agnès Laur

Représentants des étudiants

Frédéric MARTY, Université Toulouse II, excusé
Amine LMOUFID, Université Toulouse 1 Capitole

Membres du CA avec voix consultative :

Hélène BERNARD, Rectrice de l'Académie de Toulouse
Gilles BOUCHER, directeur général des services, COMUE
Josiane NOVELLA, Responsable Administrative et Financière
Bruno SIMON, Agent Comptable

Invités :

Armelle BARELLI, INSERM
Isabelle CHMITELIN, ENVY, représentée par C. Boivert
Anne DALLANT, Isdat, excusée
Patrick DESIRE, Aerospace Valley, excusé
Christophe GIRAUD, CNRS
Marc HOUALLA, ENAC
Eric JOURNAUX, CREPS
Dominique Le QUEAU, ONERA
Jacques LEGLISE, CHU
Michèle MARIN, INRA
Talal MASRI, ENIT
Louis de MONTETY, ICAM
Marc PIRCHER, CNES, excuse
Michel PETIT, IRD, excusé
Philippe RAIMBAULT, IEP
Monique REYRE, ENSA
Alain SCHMITT, EMAC

Autres participants :

Christian LAURENT, département recherche et doctorat
Colomba DUSSART, affaires générales et pilotage
Christelle FARENC, département formation & vie étudiante
SAM YU SUN Lamilia, rectorat de Toulouse
Laurent GROSCLAUDE, département relations européennes et internationales
Corinne JOFFRE, Cellule Europe
Thierry PARRA, Valorisation
Catherine ROUSSY, service des bibliothèques
René-Marc WILLEMOT, service immobilier et aménagement
Christelle GUEGAN, INSERM

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du CA du 18 décembre 2015 et du vote électronique de la consultation du 8 mars 2016.
2. Informations de la Présidente
3. Convention de partenariat tripartite : Inserm – Inra – IRD + Convention CNES
4. Contrat Quinquennal : Validation du projet de contrat Quinquennal
5. Statuts de la fondation de l'UFTMiP
6. Opération Campus :
 - Avancement du projet Toulouse campus
 - Versement de la dotation campus
 - Modèle prévisionnel de financement des opérations
 - Recours à l'emprunt Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
 - Approbation du protocole transactionnel entre l'UFTMiP et les entreprises TARKETT et CERM SOLS visant à remplacer les sols souples dans le cadre des travaux de réhabilitation de la MRV"
7. Signature monoligne (DRDV)
8. Adhésion au réseau national des collèges doctoraux
9. Questions administratives et financières :
 - a) Rapport sur le compte financier
 - b) BR1
 - c) Tarifs 2016 :
 - Formation SIUP
 - Mise à disposition des salles des Allées Jules Guesde
 - MUFM : Ecole d'été
 - d) Conventions pour information
 - e) Toul'box : Pack ENAC
10. Questions diverses.

Convoqué dans la salle du conseil du 41 allées Jules Guèdes, le conseil d'administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées débute à 8h45 sous la présidence de Marie-France BARTHET

Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 18 décembre 2015

En l'absence de toute remarque, **le projet de compte-rendu du CA du 18 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.**

Point 2 – Informations de la Présidente

Marie-France Barthet évoque l'histoire du PRES et son évolution jusqu'à nos jours, elle rappelle que c'était une petite structure avec peu de personnels et des missions d'envergures comme par exemple l'Opération Campus. Concernant la contractualisation avec l'Etat et les collectivités, le 1er contrat quinquennal est arrivé à échéance fin 2105 et le contrat avec le Conseil Régional se terminera fin 2016. Nous avons également été lauréats de l'IDEX en 2013. Nous avons voté les statuts de la COMUE en 2014, et nous sommes devenus opérateurs de l'Etat le 1er janvier 2015.

Les 15 et 16 mars 2016 nous avons eu la visite à Toulouse d'experts mandatés par le jury IDEX. Globalement ils ont compris pourquoi nous voulions faire une fédération et ils ont surtout compris que ce n'était pas un choix par défaut. Ils ont eu le sentiment qu'une évolution déterminante s'est créée grâce notamment à l'IDEX. Marie-France Barthet remercie toutes les personnes qui ont participé aux auditions, si le résultat est positif ce sera également grâce à elles.

Le calendrier du processus de la mise en place des instances est le suivant :

- Le Conseil des Membres a été mis en place officiellement en septembre; il comprend des invités, des associés renforcés et des associés simples ainsi que des partenaires.
- Le Conseil d'Administration : les élections ont commencé en même temps que celles des établissements et finissent le 8 avril. Il y aura une 1ère réunion en mai pour compléter avec les personnalités qualifiées, des associés puis des personnalités extérieures. Le 1^{er} juillet le CA se réunira pour la 1ère fois au complet et il y aura l'élection du nouveau Président.
- Le Président: Une fiche de poste sera publiée début avril, les candidats auront jusqu'au 13 mai pour se déclarer. Il y aura ensuite un Comité de sélection composé du Conseil des Membres, de la présidente, du CAR et de personnalités extérieures. Le classement des candidats retenus sera proposé au CA du 1er juillet.
- Le Conseil académique : sa mise en place est prévue pour juillet.

Bruno Sire, rappelle qu'il est là depuis 8 ans. Il exprime sa fierté du travail fait ensemble; du choix des solutions originales qui finalement ont réussi alors que ce n'était pas gagné initialement. Toulouse s'est démarquée des autres sites pour l'IDEX et pour l'Opération campus; les statuts de cette COMUE sont complètement originaux.

Olivier Simonin, fait part de l'effet de contagion de notre succès pour d'autres sites Hélène Bernard indique qu'on s'adresse naturellement à la COMUE pour régler un certain nombre de questions ce qui apporte de l'efficacité.

Pour Alain Coste le travail réalisé est remarquable; la COMUE joue un rôle important auprès du monde économique et il indique qu'il est prêt à appuyer ses actions.

Point 3 – Convention de partenariat tripartite : Inserm – Inra – IRD et Convention CNES

Ces conventions sont faites sur le modèle des conventions d'association.

Ces conventions de partenariat sont validées à l'unanimité par le Conseil

Point 4 – Contrat Quinquennal : Validation du projet de contrat Quinquennal

Les établissements voteront leur partie spécifique dans leur Conseil d'Administration à des dates différentes et au CA de la COMUE on ne votera que la partie commune.

Marie-France Barthet présente le projet de Contrat Quinquennal:

Il est signalé une erreur dans le texte (p.6) sur l'attribution des contrats doctoraux (ce n'est pas 240 pour 9 écoles doctorales ce serait plutôt plus d'une centaine). Il est également signalé une erreur de frappe P. 6 au 1er § il manque un mot "les établissements", il faut en outre harmoniser la police de caractère.

Gilbert De Terssac évoque la fondation qui apparaît dans ce texte et veut intervenir. Cette question sera abordée dans le point suivant.

Olivier Simonin indique le mécontentement de l'INP concernant la façon dont la négociation a été menée au niveau national avec des discussions en parallèle. Heureusement que les enjeux financiers n'étaient pas énormes et que nous n'avons pas eu à faire des choix de priorités mais l'argumentaire de précipitation qui nous a obligé à valider à marche forcée n'est pas satisfaisant.

La Rectrice convient de la complexité du calendrier entre le cadre général et les parties spécifiques et précise que l'idée de signer rapidement a été néanmoins partagée par le site de Toulouse. Le rectorat n'a pas été mis dans la boucle lors des remontées ; il est indéniable qu'une remise à plat des procédures sur ces divers contrats serait tout à fait souhaitable.

Le texte ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Point 5 – Statuts de la fondation de l'UFTMiP

Marie-France Barthet précise que cette idée de fondation est née d'une demande des entreprises qui estimaient qu'il y existait trop de fondations sur le site. Elle a donc entrepris les démarches auprès des entreprises afin de créer une « fondation partenariale », Aujourd'hui quatre entreprises se sont engagées parce que c'était une démarche l'UFTMiP sinon elles ne seraient pas venues. Cependant il faut une 5ème entreprise pour être conforme aux statuts. Le Crédit Agricole veut juste être donateur plutôt que fondateur

Donc soit on reste à 9 membres et il n'y a plus d'égalité ; soit on donne mandat à la présidence d'aller chercher un 5ème fondateur.

En ce qui concerne la disparition des fondations des établissements au profit de la fondation de l'UFTMiP, Bruno Sire indique que la Fondation Jean-Jacques Laffont ne poursuit pas les mêmes objectifs et donc qu'elle ne peut pas rejoindre la fondation de l'UFTMiP. Par contre, l'université Toulouse 1 Capitole abrite une autre fondation qu'il est prévu d'accueillir au sein de la fondation de l'UFTMiP. Un Conseil d'Administration est prévu au mois de juin pour acter ce transfert. Au sein de cette fondation il y a la Banque Populaire qui ne souhaite pas être fondateur ; ainsi que des ordres d'avocats, notaires etc... qui se positionnent plutôt en donateurs.

Il est également noté un problème de numérotations des articles à partir de l'article 14.

Gilbert De Terssac indique qu'on a intérêt à communiquer avec les prochains membres du Conseil d'Administration sur cette fondation pour lui donner une dynamique car il a l'impression que ce sujet est arrivé brutalement.

Olivier Simonin s'étonne de cette réflexion car il y a plusieurs années qu'on en parle et ce sujet a été abordé à plusieurs reprises au Conseil des membres.

Bertrand Raquet indique que le sujet a été souvent abordé dans les CA des établissements; il précise qu'il est partie prenante de cette fondation qui a complètement son sens notamment vis-à-vis des industriels ; l'INSA comme l'UPS a créé une fondation et son établissement est partie prenante d'un projet de fondation INSA groupe pour valoriser la marque et cela n'aura pas un impact sur le plan régional

Gilbert Casamatta précise qu'il serait souhaitable d'intégrer des organismes de recherche.

Le CNRS ne souhaite pas à ce stade participer à cette fondation et n'a d'ailleurs rejoint aucune fondation sur l'ensemble du territoire.

L'ONERA va rejoindre la fondation STAE hébergée par celle de l'IRT.

L'INRA indique qu'eux et l'Inserm sont peu présents dans les fondations et quand ils y sont, c'est plutôt sur des fondations thématiques et sont par exemple dans TSE.

Marie-France Barthet propose de voter sur le principe d'une Fondation UFTMiP et sur ce premier jet sous réserve de travailler avec le Rectorat et lui donner un mandat pour adapter le texte et l'affiner.

Gilbert de Terssac demande qu'un Préambule soit rédigé pour introduire la raison de la création de cette Fondation ainsi que la recherche de la 5ème entreprise et l'intégration des remarques du Rectorat.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

Point 6 – Opération Campus :

René Marc Willemot fait un point d'avancement sur l'Opération Campus. Il présente les modalités et les conditions du recours à l'emprunt, qui conditionne le financement de la suite des opérations. Il précise que l'engagement est de 25 ans et que le montant des annuités des emprunts est couvert dans une démarche maîtrisée par les tutelles par le revenu des intérêts de la dotation Campus qui devrait être dévolu dès le lancement des travaux des prochaines opérations.

La Rectrice indique qu'il y aura un contrôle de la soutenabilité pour les établissements du coût de l'entretien et de la maintenance des projets.

Adoption à l'unanimité de la délibération autorisant le recours à l'emprunt.

René-Marc Willemot présente la construction d'une nouvelle salle de convivialité à la MRV. L'IPST CNAM a proposé de financer le projet.

Adoption à l'unanimité de la convention

Approbation du protocole transactionnel entre l'UFTMiP et les entreprises TARKETT et CERM SOLS visant à remplacer les sols souples dans le cadre des travaux de réhabilitation de la MRV"

Stéphanie Pierron expose le problème de la dégradation des sols à la MRV.

Elle présente le Protocole transactionnel proposé pour résoudre dans le cadre de la décennale le problème constaté sur les sols et notamment le changement de couleur non conforme à ce qui avait été commandé.

Point 7 – Signature monoligne (DRDV)

Olivier Simonin indique que l'étude des classements montre que le classement se fait par taille des labos; les écoles d'ingénieurs sont prêtes à signer "Université de Toulouse". Les organismes ont un problème de visibilité et ont besoin d'être visible dans les signatures.

Marie-France Barthet indique qu'on ne vote pas la signature unique puisqu'elle est déjà adoptée dans les statuts qui ont été votés; nous votons la forme de la signature: on a indiqué que 90% du site signera de façon unique et on le fera ainsi.

Gilbert Casamatta indique qu'il est difficile d'en vérifier l'application effective et il faudrait mettre en place une procédure qualité pour permettre de corriger le tir en cas de distorsion de signature.

Adoption de la signature monoligne à l'unanimité moins 2 abstentions

Point 8 – Adhésion au réseau national des collèges doctoraux

Christian Laurent présente la demande d'adhésion aux statuts de l'association Réseau National des collèges doctoraux.

Cette adhésion est adoptée à l'unanimité

Point 9 – Questions administratives et financières

Bruno Simon présente le rapport sur le compte financier 2015.

La Rectrice indique que les documents étant parvenues dans un délai trop court pour être étudiés par ses services l'avis sera exprimé dans les prochains jours.

Le compte financier est adopté à l'unanimité.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité

Josiane Novella présente le Budget Rectificatif numéro 1.

Un travail en commun avec le Rectorat a été effectué sur ce BR1 afin de présenter les documents au format de la GBCP.

Présentation des fonds de roulement disponible (4,73M€ dont une grande partie correspond au SIA) et fonds de roulement fléché

Présentation des tableaux soumis au vote

=> établissement agrégé: adoption à l'unanimité

=> établissement support: adoption à l'unanimité

=> SICD : adoption à l'unanimité

=> MUFM : adoption à l'unanimité

=> SIA: adoption à l'unanimité

Tarifs 2016 : Formation SIUP MAD AJG et MUFM

- Formation SIUP

Christelle Farenc présente les tarifs formation SIUP => adoption à l'unanimité

- Mise à disposition des salles des Allées Jules Guesde

Concernant la mise à disposition des salles des Allées Jules Guesde , après discussion, il est demandé de supprimer dans la 1ère colonne la phrase après "gratuit" et de rajouter la notion de participation aux frais et non de tarif de location. Il faudra également étudier une 3ème colonne pour les demandes du privé avec des prix significatifs et réalistes à proposer ultérieurement => adoption à l'unanimité

MUFM : Ecole d'été adoption à l'unanimité

Pack ENAC => adoption à l'unanimité

FSIE –répartition entre les projets Présentation C. Farenc

Adoption à l'unanimité

Point 10 – Questions diverses

Déclaration d'Olivier. Simonin sur la question de la desserte par le métro du site de Labège où est implanté l'INPT et qui n'est pas prolongé jusqu'à Labège.

Gilbert Casamatta constate que les amphes de la MRV ont perdu leur nom depuis les travaux et le regrette; il souhaiterait qu'on les rétablisse.

Gilbert De Terssac salue le travail des départements et des services de l'UFTMiP car ils tissent les liens avec le réseau et les acteurs.

Marie-France Barthet informe de l'impression des rapports d'activités 2015 de l'UFTMiP.

Toulouse le 25 mars 2016



Pour la Présidente
et par délégation
Directeur Général des Services


Gilles BOUCHER

La Présidente

Marie-France BARTHET